

## Actualité

Les journées du Patrimoine

page 2

un site internet pour lancer

« la saison numérique 1 »

www.saison-numerique.org

page 3

dossier : les associations du

patrimoine

page 4

Associations et patrimoine

page 5

Les formes de l'activité associative

au service du patrimoine

Portrait

Jacques Renard

« Les artistes dans les monuments,  
les monuments dans la vie  
culturelle »

**Directeur de la publication :** Jacques Vistel  
**Directeur de la rédaction :** Jean-Paul Ciret  
**Rédacteur en chef :** Paul-Henri Doro :  
01 40 15 83 65

**Comité de rédaction :** Anne-Sophie Barreau, Jacques Bordet, Adeline Boulanger-Coustou, Emmanuel Boutier, René Bouvet, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Marc Antoine Chaumien, Anne Laborde, Philippe Larollière, Martine Lehmann, Vincent Lorenzini.

**Conception graphique :** Jeanne Verdoux

**Maquettiste :** Emmanuel Boutier

**Crédits photographiques :** Farida Brechemier-Guerdjou

**Impression :** Maulde et Renou

**N° de commission paritaire :** 1290 AD,

nouvelle série

**Tirage :** 36 000 exemplaires

**2 F** le numéro

**Pour recevoir la lettre d'information :**

Adresser une demande écrite au DIC,

Ministère de la culture

et de la communication

3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01

Fax : 01 40 15 81 72, Minitel : 3615 Culture,

internet : <http://www.culture.gouv.fr>



# UN SITE INTERNET POUR LANCER LA « SAISON NUMÉRIQUE / 1 »

## [www.saison-numerique.org](http://www.saison-numerique.org)

En 2000, le ministère de la culture et de la communication a créé, à l'initiative de Catherine Tasca, le dispositif pour la création Artistique Multimédia (DICREAM) qui est à la fois un fonds de soutien aux artistes, aux manifestations numériques et une plate-forme de réflexion et de concertation entre les différents services du ministère sur les questions liées à la création et aux technologies. Géré et animé par le « <http://www.cnc.fr/> » CNC (Centre national de la cinématographie), le Dicream réunit l'ensemble des experts du ministère sur ces questions. Le Dispositif Dicream a déjà permis, en moins de six mois, de soutenir plus de 70 projets d'œuvres, de maquettes ou de manifestations. À l'occasion de l'ouverture des Rendez-vous électroniques le 5 septembre, le ministère de la culture et de la communication en partenariat avec France Culture, lance le site « saison numérique / 1 ». Le site « Saison numérique / 1 » comprend deux aspects. C'est un site « portail » qui donne accès aux événements et manifestations qui relie création et technologies en France, cet automne et cet hiver. C'est aussi un site « média » qui explicite les liens entre ces manifestations.

**Une commande de la Délégation aux arts plastiques et une collaboration avec France-Culture**  
L'interface graphique a été réalisée par Katya Bonnenfant sur une commande publique de la Délégation aux arts plastiques. Son projet met en perspective, sur un mode ludique, à travers la notion de saison, le contexte,

les usages et l'objet même du site : les arts en dialogue. Cette interface et sa navigation révèlent un véritable geste graphique et inscrit ce domaine de la création vivante au sein de l'espace public que constitue désormais l'internet. Le contenu rédactionnel du site est réalisé, à mesure que se dérouleront les événements par les journalistes de France Culture. <http://www.radio-france.fr/chaines/france-culture/sommaire/> France-Culture consacrera plus d'une vingtaine de ses émissions régulières à ces événements, aux recherches dont ils témoignent et aux idées qu'ils véhiculent. La création sonore en général et musicale en particulier sera au centre de plusieurs émissions, tandis que dans le registre littéraire, la création interactive de textes et les nouvelles formes d'expression trouveront également leur place.

Ces programmes seront proposés à l'écoute en direct sur la chaîne culturelle de Radio France mais également réécoutables « à la carte » sur le site internet

<http://www.radio-france.fr/chaines/france-culture/sommaire/franceculture.com>.

Au-delà même des émissions conçues pour l'antenne de France Culture, leurs auteurs auront conçu, spécialement pour le site « saison numérique / 1 » des interviews, des portraits d'artistes et des articles d'analyse relatifs aux manifestations de création numérique de la saison et aux disciplines en mutation dont elles sont les fruits hybrides. Une société de presse indépendante, spécialisée dans

l'internet : FTPresse, complète et renforce l'équipe rédactionnelle et technique.

Pour cette première version, il donne accès à une vingtaine de manifestations et d'événements et les commente par des articles originaux :

**Les Rendez-Vous Electroniques** (5 au 18 septembre, plus de 300 événements partout en France. Maison des rêves au Centre Georges Pompidou, Paris)

**Le Festival @rt outsider** (12 au 30 septembre, Maison européenne de la photographie, Paris et dans deux autres lieux)

**Le Mix Move** (19 au 21 octobre, Grande Halle de la Villette, Paris)

**Festival Virus 2001** (3 au 17 novembre dans de nombreux lieux parisiens)

**Net attitude** (août à décembre 2001, Images-débats au Centre Georges Pompidou)

**Sampling**

Les États généraux de l'écriture interactive (23 et 24 novembre, Issy-les-Moulineaux)

**Les Rencontres des cultures urbaines** (Grande Halle de la Villette, Paris)

**Le Festival de la jeune création numérique** (21 au 24 novembre, Valenciennes)

**Numer** (17-19 mai 2002 au Centre Georges Pompidou)

**Sonic process** (à partir du 22 janvier pendant 3 mois, Centre Georges Pompidou)

**Le Festival du court métrage de Clermont-Ferrand** (1er au 9 février 2002)

**Vector lounge** (septembre, sur la toile)

**Le Festival Art Rock de Saint-Brieuc** (juin 2002)

**Festival Accés de Pau** (le 6 octobre : Pays basque espagnol ; le 16 octobre au Métafort d'Aubervilliers et le 12 novembre à Paris)

**Festival Arte**, Ferme du Buisson, (février 2002)

**Arkeotechno**

Inventaire/invention (octobre 2001, Métafort d'Aubervilliers)

# Dossier

## LES ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE

bimensuel - 10 septembre 2001 - n° 87

Adoptée le 1er juillet 1901, la loi sur la liberté d'association a cent ans cette année.

Tout au long de l'année 2001 - dans le cadre de la mission interministérielle créée par le Premier Ministre (de 1999 à 2001) pour coordonner la commémoration de l'événement - un ensemble de manifestations célèbrent le souvenir d'un grand moment de notre histoire.

Le succès des Journées du Patrimoine, créées en 1984, repose pour une large part sur l'implication des associations. Placer l'édition 2001 de la manifestation sous le thème « Patrimoine et associations » était l'occasion pour le ministère de la Culture et de la Communication de rendre hommage, dans le cadre de la célébration du centenaire de la loi de 1901, à toutes les associations qui depuis un siècle accompagnent et soutiennent l'action de l'État en faveur du patrimoine. Les animations organisées cette année permettront ainsi au grand public de mieux connaître les actions réalisées dans l'un des principaux secteurs de l'engagement associatif, de rencontrer les hommes et les femmes qui se consacrent bénévolement à la défense de nos richesses communes et de découvrir le patrimoine qu'ils ont contribué à constituer au cours de notre histoire.

### LES FRANÇAIS SONT TRÈS MOBILISÉS PAR LA VIE ASSOCIATIVE CONCERNANT LE PATRIMOINE

Selon une étude du CNRS et du Conseil National de la Vie Associative, on estime aujourd'hui à environ 157 000 le nombre d'associations culturelles (hors loisirs et éducation populaire), dont 10 à 12% déploient leur activité dans la sauvegarde du patrimoine.

Ces associations interviennent à trois niveaux territoriaux.

A l'échelle nationale, elles sont à la fois relativement peu nombreuses et éclatées ; la plupart dispose d'une implantation locale, en général sous la forme de délégations, quelquefois en regroupant d'autres associations. L'essentiel du paysage associatif est cependant constitué d'associations locales et de groupements régionaux. Une des caractéristiques majeures du tissu associatif dans le domaine du patrimoine est son organisation arborescente. Cette particularité, conjuguée au foisonnement de la vie associative, explique la difficulté à déterminer avec précision le nombre exact d'associations œuvrant dans le domaine du patrimoine.

## ASSOCIATIONS ET PATRIMOINE

Pour le centième anniversaire de la loi de 1901 sur la liberté d'association, Catherine Tasca et Michel Duffour ont rendu hommage aux associations qui oeuvrent dans le domaine du patrimoine. Le 5 septembre, lors d'une conférence de presse, ils ont aussi rappelé la nouvelle donne du découpage territorial.

« Pas moins de 18 000 associations sont attachées à sauvegarder ou à faire découvrir le patrimoine, soit environ 12 % des associations à vocation culturelle. » C'est à ce fantastique terreau associatif que Catherine Tasca a souhaité rendre un hommage appuyé. Hommage à leur action sur le terrain et hommage aussi au bénévolat : elle a souligné en effet le formidable élan d'énergie et de désintéressement que constitue le mouvement associatif dans le domaine du patrimoine - « une certaine idée du bien public que nous partageons ».

Mais quel est l'avenir, pour ces associations qui oeuvrent dans le domaine du patrimoine ?

Catherine Tasca précise que le Premier Ministre vient de signer le 1er juillet une Charte d'engagement réciproque entre l'État et les associations, qui « reconnaît pleinement les associations comme interlocuteurs. Ceci, a-t-elle ajouté, facilitera leur participation à la politique du

patrimoine ». Afin de favoriser une fluidité plus grande des connaissances sur la conservation des monuments, Catherine Tasca a souhaité que « l'échange » entre les « experts et le grand public » soit plus efficace et poussé. Pour cela, elle entend faire du programme gouvernemental sur l'éducation artistique un fer de lance de son action, en généralisant les programmes de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine de l'école primaire à l'université.

« Mais surtout, a poursuivi Catherine Tasca, c'est avec les réseaux publics sur tout le territoire, avec les collectivités et les réseaux associatifs, que nous développons cette culture de nos histoires communes en prenant appui sur la valorisation du patrimoine. »

**Une nouvelle étape dans la décentralisation**

La ministre évoque aussi « ce moment fondateur, avec une nouvelle étape dans la décentrali-

sation, que nous mettons en place ». Elle insiste sur le fait que « redéfinir les rôles, c'est aussi favoriser le dialogue. Ce sont les conditions de réussite de l'intégration du patrimoine dans les réalités locales ».

Michel Duffour a repris ces principes, soulignant que « certains éléments du patrimoine requièrent une connaissance et un mode quotidien d'intervention qui ne peuvent relever que du niveau de responsabilité le plus proche possible. » « Pour mettre en oeuvre ces principes, a-t-il ajouté, nous avons choisi de lancer en décembre 2000, un programme expérimental. Ce programme s'est déjà concrétisé par la signature de deux protocoles de décentralisation relatifs au patrimoine, le premier, le 13 juillet avec le département de la Lozère, le second avec la région PACA le 17 juillet. Quatre autres doivent être prochainement conclus avec les régions Aquitaine et Lorraine et les départements de l'Isère et de la Seine Saint-Denis. »



L'Hôtel Matignon lors des journées du patrimoine en 2000 © D.R.



L'Hôtel Matignon lors des journées du patrimoine en 2000 © D.R.

## LES FORMES DE L'ACTIVITÉ ASSOCIATIVE AU SERVICE DU PATRIMOINE



### Bateau Ar Zénith (Ille-et-Vilaine)

L'action des associations a favorisé l'émergence de la notion de patrimoine maritime et fluvial.

L'Ar Zénith qui assurait le transport du courrier entre l'île de Sein et le continent, est l'un des premiers navires à avoir répondu à l'appel du Général de Gaulle, il a rallié l'Angleterre le 21 juin 1940.

Il a été restauré par l'Association pour perpétuer l'esprit de liberté (APPEL). Visite pour les Journées du patrimoine de 8h30 à 19h à la cale des torpilleurs, ancien arsenal de Saint-Servan-sur-mer dans l'anse Solidor. (Ille et Vilaine)

Les associations interviennent d'une manière importante et variée dans le domaine du patrimoine. Leur action est déterminante notamment sur la qualité de notre cadre de vie, aussi bien dans les espaces urbains que dans les zones rurales, d'autant que cette action accompagne et soutient le ministère de la Culture et de la Communication dans ses missions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine.

Autre volet de leurs activités : la diffusion et la sensibilisation du public à la culture architecturale et patrimoniale.

Par ailleurs, leur implication dans la formation et l'apprentissage des jeunes aux métiers liés à la défense et à la mise en valeur du patrimoine en fait des acteurs économiques et sociaux à part entière.

### L'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Nombreuses sont les associations qui se définissent comme des « révélateurs » de patrimoine. Elles alertent les propriétaires, la population et les pouvoirs publics sur l'intérêt de tel édifice, de tel site archéologique ou de tel objet. Elles demandent aussi une protection adaptée, et réunissent dans cet objectif les connaissances nécessaires.

Les associations ont ainsi favorisé l'émergence de patrimoines entiers (patrimoine industriel et technique, patrimoine maritime, etc.), enrichissent la documentation archivistique ou s'emploient à identifier et sauvegarder des objets particuliers, à la protection souvent déficiente : fours, moulins, lavoirs, pigeonniers, horloges, cadrans solaires,

puits ou fontaines... Par leur connaissance approfondie du territoire et leur familiarité avec l'usage traditionnel de ces vestiges, les associations locales sont particulièrement bien placées et qualifiées pour permettre le repérage, l'identification et la prise en charge des éléments les plus intéressants.

### LA PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DE LA LOI, À LA GESTION ADMINISTRATIVE ET À LA RÉFLEXION DOCTRINALE AUX CÔTÉS DES POUVOIRS PUBLICS

Les associations ont joué un rôle important dans l'élaboration et l'évolution de la législation française en matière de patrimoine. Elles apportent surtout leur contribution indirectement, en débattant de la politique générale ou de textes particuliers dans leurs revues, en sollicitant les élus ou en déclenchant des mouvements d'opinion. Leurs membres siègent au sein des instances de conseil comme les Commissions départementales des Sites, les Commissions régionales du Patrimoine et des Sites, la Commission supérieure des Monuments historiques et la Commission supérieure des Sites.

### LA SENSIBILISATION

La sensibilisation au patrimoine est une activité très importante. Elle s'exerce de manière informelle (actions auprès des propriétaires, des pouvoirs publics, des décideurs, des usagers...) ou par l'organisation de manifestations : journées, concours, conférences, expositions, excursions, etc. Au-delà de cette action

concrète sur le patrimoine, les associations promeuvent ainsi une autre manière de regarder l'environnement bâti et naturel ; elles souhaitent voir se généraliser le souci patrimonial, progresser la diffusion des connaissances en la matière.

### La production éditoriale

La plupart des associations publient un bulletin ou une revue. Ces périodiques sont de facture et de nature très variables. Certains constituent des outils de promotion du patrimoine à part entière. D'autres publications privilégient l'actualité et la réflexion. Une troisième catégorie est formée de revues d'études, proposant recherches et analyses qui sont souvent autant de références pour tout travail sur le patrimoine d'une ville, d'une région ou un domaine particulier. Certaines associations publient ou diffusent en outre, des ouvrages techniques, scientifiques ou de vulgarisation. Quelques-unes proposent même des services documentaires et concourent à la préservation et à la diffusion de certains savoirs en matière patrimoniale et de restauration.

### L'organisation de concours

D'une manière générale, les concours sont un outil particulièrement apprécié des associations. Utilisés très tôt par les sociétés savantes, ils connaissent un spectaculaire renouveau depuis le début des années 1980. Il en existe de toutes sortes, pour de multiples destinataires, avec des modalités changeantes. Les

## 6/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
10 SEPTEMBRE 2001



### Château de Bazaneix à Saint-Fréjoux (Corrèze)

Le château de Bazaneix (XIV<sup>e</sup> siècle) avait été laissé à l'abandon par ses avant-derniers propriétaires ; seules les dépendances étaient utilisées par des colonies de vacances. Pendant des années, il a été pillé dans l'indifférence générale. D'importants travaux ont enfin été entrepris pour le restaurer, et les propriétaires ont été récompensés par le Grand prix 2001 des Vieilles Maisons Françaises. Pour les Journées du patrimoine ils guideront eux mêmes les visites de 14h à 18h (15f/10f)

plus nombreux récompensent une réalisation dans le domaine patrimonial. D'autres concours saluent, au-delà du résultat, les modalités de réalisation d'une opération (ex : concours récompensant un film tourné sur un chantier par un bénévole).

### L'éducation

Le rôle de sensibilisation du public s'est fortement renforcé, ces dernières années. Un effort notable en direction du public scolaire a été enregistré. Quelques associations récentes s'y consacrent entièrement. Beaucoup proposent des activités parascolaires, notamment dans le cadre des classes et des ateliers du patrimoine et de l'architecture ; d'autres encore s'attachent à la formation des enseignants.

### Les chantiers de bénévoles

Une dimension très importante de l'action associative réside dans l'entretien et la restauration des édifices et des objets. Les chantiers de bénévoles sont emblématiques de ces démarches de sauvegarde du patrimoine. Ils sont organisés soit par des associations locales, soit à l'initiative de quelques grandes associations nationales ou régionales. Ils se déroulent un peu partout en France métropolitaine, dans les D.O.M.-T.O.M. ou à l'étranger. Les interventions portent sur des objets très divers : châteaux, forteresses, enceintes urbaines, tours, chapelles, églises, commanderies, hameaux, fermes, moulins, usines, forges, jardins, etc.

L'organisation des chantiers est relativement homogène. Ils sont ouverts aux jeunes, à partir de

15 ou 16 ans, motivés par le sauvetage d'un site patrimonial. Aucune connaissance théorique ou compétence technique particulière n'est demandée. Les participants travaillent soit pendant l'été, soit sur des chantiers permanents. Les chantiers sont encadrés par des animateurs formés par les associations elles-mêmes, en relation avec des professionnels des monuments historiques ou de l'archéologie.

### LA VALORISATION DU PATRIMOINE

L'identification et la restauration des éléments de patrimoine permettent de rendre celui-ci à la vie, de le réintroduire dans le circuit économique. Elles facilitent par la même occasion son appropriation par les habitants.

### La remise en usage

L'usage du patrimoine est un objectif essentiel de l'action des associations. Toutes le soulignent : elles ne considèrent pas le patrimoine comme un objet inerte, mais comme un héritage

du passé à revivifier et à adapter au présent. Cette préoccupation est encore plus forte quand les associations s'attachent à un patrimoine utilitaire : moulins, fours, avions, bateaux, trains, machines, etc.

### L'ouverture au public

Très tôt les responsables associatifs ont souligné l'importance touristique de la sauvegarde du patrimoine. L'animation des sites est aujourd'hui une préoccupation centrale du tissu associatif dont le rôle de médiateur culturel est ainsi renforcé. La valorisation des sites passe, en premier lieu, par leur connaissance : signalétique, visites, expositions. Elle est désormais fréquemment complétée par un usage culturel annexe : spectacle, concert, représentations théâtrales, animations diverses.

Plus récemment encore, le développement des circuits et autres « routes » a encouragé la mise en réseau de sites, autour d'analogies de structure ou de thématique.



### Le château-fort des ducs de Guise (Aisne) à l'origine des chantiers de bénévoles

Élevée sur un site d'occupation très ancienne, la forteresse des ducs de Guise a eu essentiellement un rôle militaire ; occupée par les troupes allemandes pendant la Première Guerre mondiale, elle est ensuite abandonnée au vandalisme. Maurice Duton qui a créé en 1952 une association d'éducation populaire, le Club du Vieux-Manoir, y conçoit et anime le premier chantier de jeunes bénévoles. Au total 70 000 bénévoles ont participé à la remise en état des murailles et des galeries souterraines. Cette initiative et cette œuvre de longue haleine valent en 1963 à Maurice Duton le premier des prix Chefs d'œuvre en péril. Ouvert pour les Journées du Patrimoine.

## 7/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
10 SEPTEMBRE 2001



### Château de Champchevrier à Cleré-les-Pins (Indre-et-Loire)

Un haut lieu de la vénérie ouvert par des adhérents de la Demeure Historique. Visite libre ou guidée des extérieurs, visite guidée des intérieurs. 11h/18h. Adultes 40f, gratuit enfants jusqu'à 10 ans

### LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE

La transmission du patrimoine matériel est indissociable de celle des techniques et des savoir-faire. Certaines regroupent des professionnels du secteur, afin de promouvoir leurs activités et de transmettre leur savoir aux nouvelles générations. Une démarche comparable se retrouve en archéologie dite expérimentale où sont étudiées les techniques disparues. Beaucoup d'associations non sectorielles contribuent également au développement de la formation des artisans du patrimoine, afin de soutenir ces activités parfois précaires. La plupart des chantiers de bénévoles dispensent en outre des cours théoriques et/ou pratiques, destinés à former le personnel d'encadrement. Certaines associations ont créé des

écoles pratiques de sauvetage, de restauration et d'animation des monuments anciens et des sites. D'autres proposent également des stages conventionnés par les établissements de formation, des chantiers-écoles ainsi que des stages de préparation aux activités et aux métiers d'animation. Ces apprentissages trouvent parfois des prolongements professionnels.

### UN PÔLE DE RESSOURCES

Leur audience s'étant considérablement accrue, les associations sont de plus en plus souvent amenées à jouer un rôle nouveau : celui de pôle de ressources pour des actions patrimoniales. Certaines s'engagent par exemple dans des activités de conseil ; d'autres contribuent à diffuser l'expérience française en matière d'action patrimoniale.

### UN PLAN POUR LE PATRIMOINE ANTIQUE

Dans le cadre de la signature d'un protocole de décentralisation culturelle dans le domaine du patrimoine avec le conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Michel Duffour a présenté le 17 juillet, le Plan patrimoine antique. Ce plan ambitieux est destiné à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine antique. S'ils sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'amphithéâtre et le théâtre antique d'Arles, les cryptes de la cathédrale de Digne et de l'abbaye de Saint-Victor à Marseille, l'amphithéâtre de Fréjus, l'amphithéâtre et les thermes de Cimiez (Nice), le théâtre antique et l'Arc de triomphe d'Orange, les Antiques de Saint-Rémy de Provence, les quartiers antiques de Vaison-la-romaine, n'avaient pas fait l'objet de restauration et de mise en valeur d'importance depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'État apportera à ce plan une contribution de 300 millions de francs (100 MF du Ministère de la culture et de la communication, 200 MF du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement), et la région une contribution de 150 MF de 2000 à 2006. Les conseils généraux et les municipalités seront également mobilisés, tout comme l'Union européenne. Parallèlement à la mise en place de ce plan une Agence pour le patrimoine antique Provence-Alpes-Côte-d'Azur a été mise en place par l'État et la région. Elle conduit la politique de restauration dans le cadre d'une démarche de patrimoine intégré, proposant des actions de mise en valeur des monuments et de sensibilisation des publics. L'Agence est présidée par l'historien Philippe Joutard et dirigée par Bernard Millet, conservateur du patrimoine.

**Contact :** Agence pour le patrimoine antique Provence-Alpes-Côte d'Azur  
04 91 92 13 80  
www.patrimoine-antique.com

### PASSION PATRIMOINE

Un guide-découverte pour découvrir 101 associations du patrimoine en Rhône-Alpes

Fort du succès du guide-découverte 100% *Vingtème* publié à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2000,

Hebdo Editions, en collaboration avec la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, reconduit l'opération cette année avec un nouvel ouvrage intitulé *Passion Patrimoine*. Grâce au partenariat mis en œuvre avec plus de vingt collectivités, entreprises ou organismes de la région, cet ouvrage sera diffusé à 150.000 exemplaires lors des prochaines Journées européennes du patrimoine.

Initiative éditoriale originale et ambitieuse, ce livre de poche a pour objectif de sensibiliser le public le plus large à l'action menée par les associations du patrimoine dans la région. *Passion Patrimoine* se présente sous la forme d'un guide-découverte pratique. Il recense 101 associations du patrimoine en Rhône-Alpes, à travers une sélection qui, tout en soulignant l'action menée par les associations en faveur de la reconnaissance et de la sauvegarde de notre patrimoine, reflète la richesse et la variété du tissu associatif rhônalpin.

Prix public : 11 F.  
Renseignements : 04 78 29 89 13



La Mission de la Communication de la direction de l'architecture et du patrimoine a publié avec le concours de la Caisse nationale du Crédit Agricole/fondation Crédit Agricole « Pays de France » un ouvrage consacré à l'action des associations au service du patrimoine.

**Mission de la Communication de la Dapa :** 01 40 15 35 65

**L.I :** Jacques Renard, vous avez été nommé en 2000 président du Centre des monuments nationaux. Catherine Tasca vous a confié une grande mission : « les artistes dans les monuments, les monuments dans la vie culturelle ». Pouvez-vous nous en dire plus ?

**J.R :** La politique que je conduis sous l'autorité de C. Tasca et M. Duffour consiste à diversifier et intensifier l'action de mise en valeur du patrimoine de l'État, à renouveler et enrichir l'offre patrimoniale au profit du public le plus large. Ceci passe par l'ouverture des monuments à la création et à la vie culturelle d'aujourd'hui et par le partenariat avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les institutions culturelles, les professionnels du tourisme... Les artistes dans les monuments, les monuments dans la vie culturelle : pour réformer en effet, il faut un projet mobilisateur... L'établissement public, parfois encore perçu comme marginal dans l'action globale du Ministère, se veut à présent être au cœur de celle-ci. Référence nationale et internationale dans le domaine du patrimoine, il a aussi vocation à être un outil privilégié dans les politiques d'aménagement culturel du territoire, de coopération avec les collectivités territoriales, d'éducation artistique, de soutien à toutes les expressions artistiques, y compris émergentes, d'accès à la culture de publics ciblés ou nouveaux.

**Le Centre s'autofinance à hauteur de 90 % : qu'est-ce que ça signifie en termes d'autonomie ?**

**J.R :** Monum est un établissement public administratif, sous tutelle du Ministère. Mais

## JACQUES RENARD

### « Les artistes dans les monuments, les monuments dans la vie culturelle »

ses ressources proviennent pour l'essentiel du droit d'entrée, des locations d'espaces, de la diffusion commerciale, ainsi que des partenariats. C'est donc de la capacité à augmenter celles-ci que dépend son développement. Nous sommes un service public, qui se doit d'être sans cesse plus performant et dynamique pour affronter la compétition sur le marché du tourisme culturel. Pour réussir, il faut rester nous-mêmes, affirmer notre spécificité - bien loin de la diluer - tout en améliorant les prestations proposées au public ainsi que les conditions de travail du personnel, multiplier les activités culturelles, assurer la promotion des monuments, accroître la diffusion commerciale.

**Quelle est la portée de Monum, le nouveau nom du Centre des monuments nationaux ?**

**Quels sont ses domaines d'intervention ?**

**J.R :** Cette appellation, qui se veut un label de qualité, une référence, vise d'abord à renforcer l'identité nationale du réseau des monuments de l'État, jusqu'ici trop faible, voire inexistante. Monum est aussi la signature de l'établissement qui fédère notre politique de communication, plus offensive et ciblée, et qui regroupe l'ensemble de ses initiatives et activités culturelles. Notre souhait est que Monum soit pour les visiteurs un véritable label de

qualité, garant d'un accueil et de prestations de haut niveau.

**Comment va-t-il s'y prendre pour réaliser ces objectifs ?**

**J.R :** En premier lieu, un chantier de réformes a été ouvert pour déconcentrer les moyens et les responsabilités au profit des administrateurs de monuments en contact avec les services déconcentrés du Ministère (DRAC) et les collectivités territoriales. D'ores et déjà les crédits déconcentrés en matière d'action culturelle ont été doublés de 2000 à 2001, et l'extension du champ d'action des régies d'avance va permettre de régler plus rapidement les fournisseurs. En second lieu, la modification des procédures comptables est engagée : raccourcissement des circuits de décision grâce au développement des instruments de communication et de gestion électronique, mise en place d'une comptabilité analytique, procédure d'évaluation des activités. En 2001, outre la création de 140 emplois d'Etat pour l'accueil et la surveillance, 45 emplois nouveaux ont été inscrits sur le budget de l'établissement, dont 28 emplois jeunes pour les nouveaux métiers du patrimoine.

**On a vu récemment la chanteuse Björk faire sa rentrée à la... Sainte-Chapelle ? Faut-il y voir**



Jacques Renard © Biancotto

**quelque chose de fortuit ou est-ce au contraire le symbole de cette nouvelle politique que vous voulez promouvoir ?**

**J.R :** La venue de Björk à la Sainte-Chapelle n'est pas un simple accueil, mais a été voulue par l'établissement public. Elle symbolise la politique de dialogue entre le patrimoine et la création que nous promovons. A la Sainte Chapelle, il y a eu 2 événements nouveaux importants pendant l'été : le cycle Bach pour juillet, programmé par Monique Devaux (dont 2 concerts diffusés sur internet, une première), et Björk en août. Ceux-ci illustrent 3 idées fortes de notre projet :

- toutes les expressions musicales ont un égal droit de cité dans les monuments
- l'établissement a un objectif d'action culturelle et d'innovation à long terme
- il ne se contente plus de prêter ou louer des lieux, mais produit ou coproduit, et devient partenaire actif des professionnels de la culture dans toutes les disciplines artistiques.

**Centre des monuments nationaux**

Hôtel de Sully 62 rue Saint-Antoine  
75186 Paris cedex 04

tél. 01 44 61 21 54 - fax 01 44 61 20 36

www.monum.fr